

0451245J
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE ERNEST BILDSTEIN
112 CHEMIN DE LA FONTAINE
45503 GIEN CEDEX
Tel : 0238270190

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Indemnité pour mission particulière

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 21
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 29/03/2016
Réuni le : 28/04/2016
Sous la présidence de : Ronan Kervella
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu

- le code de l'éducation ;
- le décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;
- l'avis du Conseil pédagogique en date du 19/04/2016.

Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.

Avis favorable

Avis défavorable

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Kervella

Prénom : Ronan

Signé le: 03/05/2016 14:18:08



Récépissé de transmission aux autorités de contrôle

Année scolaire : 2015-2016

N° avis : 21

Objet : Indemnité pour mission particulière

N° EPLE : 0451245J

Emetteur : Conseil d'administration

Etablissement : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN 45503 GIEN CEDEX

Date de validation : 03/05/2016

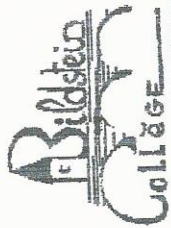
Signataire : Ronan KERVELLA

Date de transmission : 2016-05-03 14:19:54

Transmetteur : Ronan KERVELLA

Destinataire(s) :

DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET



Répartition des IMP - Rentrée 2016

Enveloppe octroyée par la DSDEN 45		6 IMP	
Nature de l'IMP	Taux IMP retenu	Désignation	Rémunération
Coordination de discipline	Taux 2	Coordonnateur d'histoire-géographie	625 €
Coordination de discipline	Taux 2	Coordonnateur de français	625 €
Coordination de discipline	Taux 2	Coordonnateur de mathématiques	625 €
Coordination de discipline	Taux 2	Coordonnateur de langues	625 €
Coordination de discipline	Taux 3	Coordonnateur de technologie	1 250 €
Coordination des activités physiques	Taux 3	Coordonnateur EPS	1 250 €
autres missions d'intérêt pédagogiques et éducatif	Taux 2	Coordonnateur section sportive scolaire football	625 €
Réfèrent culture	Taux 2		625 €
Réfèrent numérique	Taux 3		1 250 €
TOTAL			7 500 €

Rappel : 1 IMP équivaut à 1250€